

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1076 5 septembre 1946

n° 1076 5

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1946

Date de publication
5 septembre 1946

Date du numéro
30 septembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

L'administrateur des colonies Chamboredon (Robert), chef du Cabinet civil, inspecteur des affaires administratives p. i., est chargé de l'expédition des affaires courantes et urgentes, durant l'absence du Gouverneur en tournée à l'intérieur de la colonie.